Image not found or type unknown

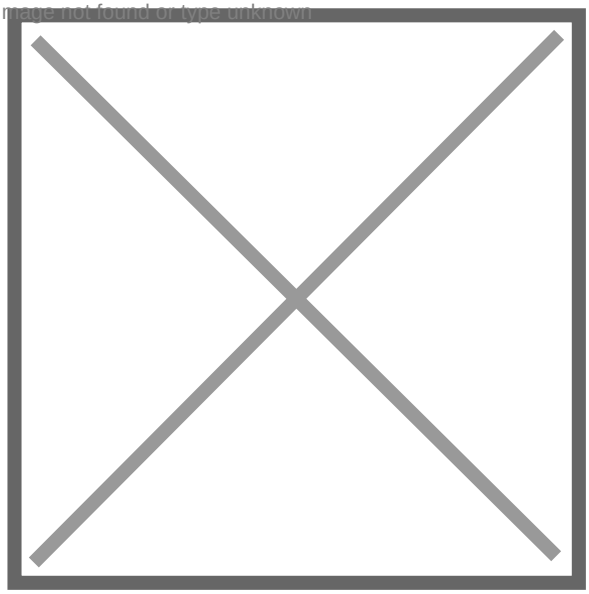

Depot de dossier a la prefecture

Par **loua**, le **06/01/2008** à **22:33**

je ne sais pas quoi faire car sur le site de la prefecture ils disent de deposer la demande de titre de sejour a la sous prefecture de ma ville mais le probleme c est que c est une petite ville et qu ils sont contre l irregularité des personnes et de plus ils envoi le dossier a la prefecture pour etre etudier, est il possible que je depose le dossier directement a la prefecture car sincerement je ne leur fait vraiment pas confiance car j ai vraiment etait mal recu pour une demande de renseignement?

merci pour votre reponse qui ne prendra que peu de temps

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés